

CONVOCAATION – Session 2025

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

EXAMEN PARTIEL

AUTOMATICIENNE CFC – CPNE-TI Maladière AUTOMATICIEN CFC – CPNE-TI Maladière

Chef-expert :

Monsieur Christian RUSSI
Rue Georges-Perrenoud 13
2400 Le Locle
Tél. 032 930 81 01
Courriel : crussi@comadur.ch

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

| | | |
|---|---|--|
| <p>19 juin 2025</p> <p>de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30</p> <p>20 juin 2025 de 07h30 à 12h00</p> <p>Selon planning annexé</p> <p>Les candidats doivent être présents 30 minutes avant le début des épreuves</p> <p>CPNE-TI Rue de la Maladière 82 2000 Neuchâtel</p> | <p>EXAMEN PARTIEL</p> <p>Automatisation Technique d'usinage Câblage</p> | <p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">• NE.23.1791• NE.23.1803• NE.23.1794• NE.23.1805• NE.23.1806• NE.23.1807• NE.23.1793• NE.23.1787• NE.23.1796• NE.23.1809• NE.23.1798• NE.23.1789• NE.23.1790• NE.23.1387• NE.23.1813 |
|---|---|--|

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront communiqués aux candidat par courrier postal lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes :

- liste des candidats
- plannings
- guide pour les examens de fin d'apprentissage

Distribution :

- aux candidat-e-s
- au Chef-expert
- CPNE-TI